

## ❑ Qu'est-ce que le passé composé ?

- 1 Le passé composé est un temps du passé qui indique des actions achevées, accomplies. On l'utilise surtout à l'oral. À l'écrit, on utilise plutôt le passé simple.
- 2 Le **passé composé** se forme avec le **présent d'un auxiliaire** et le **participe passé du verbe**. Certains verbes se conjuguent avec **l'auxiliaire "avoir"**, d'autres, plus rares, avec **l'auxiliaire "être"**.

Exemples :

✓ J'**ai** **visité** le Maroc.

Auxiliaire "avoir" au présent

Participe passé du verbe "visiter"

✓ Je **suis** **allé** au cinéma.

Auxiliaire "être" au présent

Participe passé du verbe "aller"

## ❑ Comment accorder le participe passé ?

- 1 Généralement le participe passé des verbes conjugués avec l'auxiliaire **"être"** s'accorde en genre (féminin ou masculin) et en nombre (singulier ou pluriel) :

Exemple : Les parents **sont partis** à Fès.

Le participe passé "partis" s'accorde avec le sujet "les parents"

- 2 En règle générale, le participe passé des verbes conjugués avec l'auxiliaire **"avoir"** ne s'accorde jamais avec le sujet, mais avec le complément d'objet direct (COD) si celui-ci est placé avant le verbe.

Exemple : Il a aimé la voiture que son père a **acheté** cet été.

Le participe passé "aimé" ne s'accorde pas avec le sujet "il"

Le participe passé "acheté" s'accorde avec le (COD) "la voiture" parce qu'il est placé avant le verbe.